



Informations municipales

Protocole sanitaire au restauration scolaire

En raison de l'évolution du contexte épidémique, le protocole sanitaire a été renforcé pour la restauration et l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école. Ainsi, toutes les activités sportives en intérieur sont suspendues en milieu scolaire et extrascolaire.

A Gragnague, dès le 18/01/2021, ce nouveau protocole a été rapidement mis en place à la cantine. Pour éviter le non-brassage des classes, les élèves d'une même classe mangent tous les jours ensemble aux mêmes tables. La salle polyvalente a ainsi été aménagée en salle de restauration, permettant l'accueil de 2 classes. De plus, les horaires de la pause méridienne ont légèrement été décalés pour les 2 classes de CP (11h45-13h45 au lieu de 12h-14h).

Sous réserve d'évolution de la situation, ces mesures permettent le maintien d'un repas chaud et le respect des horaires d'école le matin et le soir. Toutes les précautions sanitaires (nettoyage, aération...) sont prises pour que ce protocole s'applique dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

A l'heure de la rédaction de ce Graine d'Infos, la situation est déjà susceptible d'évoluer.

Les parents seront régulièrement informés des évolutions.



Centre de vaccination



Depuis le 25 janvier la commune dispose d'un centre de vaccination pour la Covid 19 situé au 1^{er} étage de l'Espace Debat-Ponsan.

ATTENTION : Ce centre ne prend pas de rendez-vous



Pour prendre rdv tél : 08 09 54 19 19 ou bien sur

www.keldoc.com/vaccination-covid-19/gragnague

ou sur l'application « TousAntiCovid - Je me fais vacciner »

Afin de faciliter l'accès aux centres de vaccination, la Région Occitanie met en place un dispositif de transport à la demande pour les personnes de plus de 75 ans valides.

Elles pourront ainsi bénéficier gratuitement d'un transport entre leur domicile et le centre de vaccination dans lequel elles ont déjà pris rendez-vous.

Le service de transport est opérationnel les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 15h, et les mercredis de 14h à 16h

Pour réserver : Numéro vert à partir du 19 janvier : **0 805 460 306**

Stationnement école / ALAE

On constate un laisser-aller dans le stationnement aux abords de l'école et de l'Alae. En effet maintes voitures sont stationnées le long de la voirie « Chemin de Restes », alors qu'il y a souvent des places libres dans l'un ou l'autre des parkings. Cela gêne considérablement la circulation sur la route et surtout la visibilité à la sortie du parking de l'école rendant la manœuvre dangereuse. Aussi, par mesure de sécurité, il convient d'utiliser les places disponibles.

➤ Merci de respecter le passage à l'entrée de la cantine.

➤ Ce parking est réservé uniquement aux livraisons et aux employés communaux.



Eclairage public lotissement de Lagarde

Mise en place d'un nouvel éclairage à ampoules Led de 30 W. en remplacement des précédentes ampoules de 100 W. Ces ampoules LED ont une durée de vie largement supérieure aux autres technologies et permettent de diminuer les coûts énergétiques. Ces nouveaux lampadaires diminuent les nuisances lumineuses pendant la nuit car la répartition du flux lumineux est orientée sur le trottoir et la voirie avec une meilleure température de couleur.

L'objectif est de réduire l'intensité lumineuse des luminaires en alliant sécurité et visibilité des personnes et limitation des impacts sur la biodiversité.

Lycée

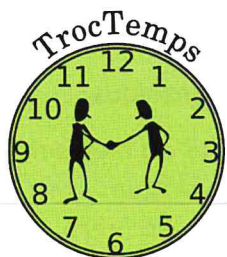
Le lycée, un espace en construction pour des élèves dès la rentrée 2022.

Le chantier avance rapidement, les trois ailes du lycée sont finies, les bureaux de l'administration sont montés. Il sera doté d'un foyer où les élèves et étudiants pourront connaître des temps de repos, d'une médiathèque avec de multiples salles, livres, ordinateurs, d'espaces de travail en autonomie... Mais aussi un amphithéâtre pour certains cours ou évaluations, une salle de musculation. La salle de restauration est constituée d'une façade de verre de 100m2 avec un paysage magnifique sur notre campagne.



Les circulations douces entre la gare, le village et le lycée seront en place pour permettre le déplacement à termes des lycéens. Un chantier plein de promesses ! Le lycée du numérique d'Occitanie.

Informations associatives :



Échanges de service - Prêt de matériel

www.troctemps.fr 06-76-32-66-97

Troctemps est une association **locale d'entraide** : tous les membres mettent **gratuitement** leurs compétences et savoir-faire, leurs matériels de bricolage, de cuisine ou autres à disposition des autres membres.



Besoin d'une aide pour :

- des petits travaux de bricolage,
- du jardinage,
- un dépannage informatique,
- être accompagné à l'aéroport
- garder vos animaux durant votre absence...



Besoin :

- d'un karcher, d'une ponceuse
- d'un VTT
- d'un broyeur de végétaux
- d'une bétonnière
- d'une chaise haute...

les services rendus et le prêt de matériel sont comptabilisés au temps : une heure de service équivaut toujours à une autre heure, quel que soit le service fourni ou les compétences mobilisées. La journée de prêt de matériel est comptée une heure de temps.

Grâce à son site internet (www.troctemps.fr) , c'est simple, rapide et surtout gratuit, en dehors de la cotisation annuelle de 10 € offrant un crédit temps de 3h.

